



France Services Lourdes
22 avenue Maréchal Joffre

Liste des permanences uniquement sur rendez-vous



CARSAT retraite : 1^{er} lundi du mois 9h - 12h / 13h30 - 16h
CARSAT service social : les mercredis
Tél : 3960



Une médiatrice en santé reçoit sur permanence les **2nd et 4^{ème} mardi du mois** pour toute question sur l'accès à des soins dans l'espace France Services sur rendez-vous uniquement prise auprès de la CPAM

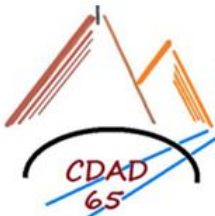


www.caf.fr ou **0810 25 65 10**
Une borne est accessible également à l'extérieur du bâtiment



Dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation et ses projets professionnels. Accessible aux personnes en recherche d'emploi, aux salariés du secteur privé, travailleurs indépendants, artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs.

Le mardi de 8h30 à 12h00 au 09 72 01 02 03
www.mon-cep.org/occitanie



Conseil Départemental d'Accès
au Droit des Hautes-Pyrénées

Le CDAD organise des actions permettant à toutes personnes, notamment aux plus démunies, de bénéficier gratuitement :

- de consultations juridiques avec un Avocat, un Notaire ou un Huissier de Justice
- d'une information générale sur ses droits et obligations
- d'une orientation vers les institutions ou professionnels chargés d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits et l'exécution des obligations
- d'une aide dans l'accomplissement de toute démarche juridique

Le 4^e vendredi du mois de 14h00 à 17h00 au 05 62 34 96 73
www.cdad-hautespyrenees.justice.fr



Le Défenseur des droits est chargé de défendre les droits des citoyens non seulement face aux administrations mais dispose également de prérogatives particulières en matière de promotion des droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations, du respect de la déontologie des activités de sécurité. Deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Le 1^e et 4^e mardi du mois de 14h00 à 17h00 au 07 86 51 13 56
www.defenseurdesdroits.fr



Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit.

Le jeudi de 8h30 à 12h00 au 06 78 75 73 73



Le CIDFF accueille, écoute, informe de manière anonyme et gratuite toutes personnes dans les domaines suivants :

- droit de la famille
- droit du travail
- droit des étrangers....
- violences conjugales, discriminations....

Les 1^e et le 2^{ème} jeudis du mois 14h - 16h au 05 62 93 27 70 –
www.hautespyrenees.cidff.info

Point Conseil Budget (PCB)

L'objectif du Point Conseil Budget (PCB) est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque les crédits à la consommation et/ou impayés s'accumulent.

Le jeudi semaines impaires 14h -17h au 05 62 44 02 36 /
www.udaf65.fr



Informations et Soutiens aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

Ce service a pour vocation de proposer un soutien technique aux curateurs et tuteurs familiaux afin de rompre avec l'isolement. Autour d'un temps d'échange, il informe les familles et leur apporte une réponse adaptée sur les bases légales et réglementaires.

Le jeudi semaines paires 14h -17h au 05 62 44 26 58 /
www.udaf65.fr

**CIRFA de la Marine
Nationale**

Information et recrutement sur les métiers de la Marine nationale.
Le 2^e mercredi du mois de 11h00 à 12h00 au 05 53 40 45 66

**CIR de la
Gendarmerie**

Information et recrutement sur les métiers de la Gendarmerie.
Le 2^e mercredi du mois de 10h00 à 12h00 au 05 61 17 48 49
Cir.toulouse@gendarmerie.interieur.gouv.fr
